

Laon, le 6 octobre 2025,

AISNE NUMÉRIQUE ENSEMBLE : DÉPLOYER ET ACCOMPAGNER

Mis en place en 2022, le Conseil Départemental du Numérique (CDN) faisait le point sur le suivi de la feuille de route territoriale adoptée dans le cadre du dispositif France numérique ensemble. Nouveaux acteurs, présentation d'outils concrets, partage d'expérience... La co-construction se poursuit pour une transition numérique qui touche tous les publics.



Collectivités, représentants de l'État, opérateurs, acteurs de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, structures sociales... toutes les instances qui composent le Conseil Départemental du Numérique se réunissaient ce 1er octobre pour travailler sur les problématiques des **usages du numérique, de l'inclusion et de l'aménagement numérique du territoire**.

De nouveaux partenaires comme la CAF, la MSA (Mutualité Sociale Agricole), la CPAM et France Travail étaient conviés à participer à ces travaux, ainsi que des opérateurs, comme Aisne THD à qui a été confié le déploiement du très haut débit, et Orange qui présentait les enjeux de la fin du cuivre sur son réseau entièrement converti à la fibre.

Fanny Anor, préfète de l'Aisne et Thomas Dubebout, vice-président du Conseil départemental Transition et Stratégie numérique et président du CDN ont rappelé la volonté du Département de créer un Conseil Départemental du Numérique pour **favoriser un projet de territoire** qui vise

à la fois le déploiement des usages numériques et l'accompagnement de tous les publics par des actions coordonnées.

Des expériences et des outils

Les partages d'expériences qui s'en sont suivis ont notamment permis de mettre en lumière des initiatives comme le **déploiement de tiers lieux**, à l'image de ceux impulsés par la **Communauté de Communes de la Champagne Picarde**. Avec Le faitout connecté à Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt, le Grain de sel à Sissonne et la médiathèque de Villeneuve-sur-Aisne, l'intercommunalité a démontré sa capacité à expérimenter de nouvelles solutions et à assurer un maillage cohérent sur un territoire essentiellement rural.



Par la voix de Thomas Bertanier, le Syndicat mixte de **l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA)** a profité de cette réunion de tous les acteurs pour faire la démonstration de USEDAROC, un outil de prise en main facile à gérer qui, parmi de nombreuses applications, permet notamment aux collectivités d'intervenir en temps réel sur l'éclairage public et sur le chauffage des bâtiments. Témoignages à l'appui, **USEDAROC permet une télégestion efficace et occasionne des économies d'énergie de 30 % en moyenne.**

Charte d'engagement

Point fort de cette séance de travail, la présentation de « **l'incubateur numérique** » a été l'occasion pour tous de mieux comprendre les enjeux de « l'accompagnement numérique sur mesure » tel qu'il est mis en place par exemple au sein de **la Communauté de Communes d'Oulchy-le-Château et à la mairie de Pommiers** sur le modèle des incubateurs numériques dédiés aux start-ups.

Pour aller encore plus loin dans la coordination des actions et surtout dans la valorisation des actions portées, la signature d'une **charte d'engagement des partenaires** a été proposée afin de préciser les rôles de chacun, d'engager les acteurs à communiquer et à faire connaître leurs actions afin de pouvoir évaluer leur impact à l'échelle départementale.

Une labellisation des sites a également été mise sur la table afin de **visibiliser les lieux d'accueil** engagés dans la charte et de **garantir aux usagers un niveau de service performant et homogène sur le territoire**. Il a aussi été proposé de mettre en place une opération de communication à l'échelle départementale, qui se matérialiserait par la mise en lumière des actions menées par chaque acteur durant un mois : **le mois du numérique**. Les modalités devront être précisées avant la fin de l'année, mais il est acté que la communication globale serait portée par le Département et relayée dans tout le territoire pour faire connaître les acteurs, les lieux et l'offre que le public peut y trouver.